

## *La conscience est-elle une source de liberté ou de contrainte ?*

« Conscience, conscience... Instinct divin ! », ainsi commence l'une des pages les plus exaltées et sans doute les plus exaltantes de la littérature philosophique. Rousseau s'embrasant littéralement à l'évocation de la conscience en perçoit l'importance dans la vie de l'homme. Elle constitue effectivement le plan le plus central de la constitution d'une identité personnelle, d'une puissance réflexive, mais elle impose aussi à l'homme sa dimension morale et ce qu'elle implique ou peut impliquer de paralysant ainsi que la sphère de son agir. Plus la conscience augmente en effet, et plus la dignité humaine est haute. Cela signifie-t-il pour autant que la liberté est corrélative de la conscience humaine ? Rien n'est moins certain. Car si la conscience en tant qu'elle est un pouvoir de réflexion augmente la capacité de l'homme – et sa connaissance- elle est aussi une instance morale qui le contraint et l'enjoint.

Enfin la conscience de soi peut aussi entraîner une relative paralysie de l'être. Les êtres les plus conscients d'eux-mêmes ne sont pas pour autant les plus libres, comme le montre toute une tradition de la littérature du moi. L'ambiguïté de la conscience se manifeste là sans doute plus qu'ailleurs, ce sera le premier point développé. Elle se manifeste ensuite dans la dimension morale inévitable, et enfin la conscience, condition de l'agir humain peut aussi le paralyser, ce qui constituera le troisième point de l'analyse.

La réflexion sur le sujet conscient n'est pas nouvelle dans l'histoire de la philosophie même si elle a pris des formes variables selon les « lieux historiques » où elle s'est manifestée. Descartes, en posant l'existence du sujet face au monde extérieur inaugure une tradition que l'inconscient a malmené. La conscience est-elle source de liberté dans la perspective cartésienne ? La contrainte est donnée par la méthode. Le moi qui pense n'est pas libre de penser librement, il est contraint de suivre des règles strictes. Il n'est pas non plus libre de croire, puisque *Les Méditations métaphysiques* démontrent l'existence de Dieu. La raison et la logique cartésienne sont puissamment contraignants, contraintes de l'esprit au demeurant bien plus que contraintes extérieures. Le sujet connaissant n'est plus libre de ce qu'il connaît. Mais après tout, pouvons-nous parler de la liberté de l'ignorant ? Sommes-nous libres de la vérité, qui, lorsqu'elle s'impose comme une évidence ne peut que soumettre l'esprit à sa force contraignante ?

La science ou la connaissance semble donc diminuer notre liberté. Pourtant, elles augmentent notre puissance et notre agir. La maîtrise de la nature a conféré à l'Occident une puissance technique encore largement enviée, et le plus souvent copiée. Si donc la conscience nous contraint largement, ne serait-ce que parce qu'elle nous enjoint de nous plier aux lois de la raison, elle nous libère cependant, ne serait-ce que de l'ignorance, et ouvre des perspectives nouvelles. Ainsi, la découverte de la part non connaissante de notre esprit, l'Inconscient. Prendre conscience de ce qui est, c'est aussi permettre que ce qui est ne soit plus, ou soit autrement. C'est donc une perspective de transformation qui s'ouvre à l'homme avec une conscience plus haute. Mais aussi une responsabilité plus grande.

Mais la conscience n'est pas seulement cette puissance réfléchissante, de quelque manière qu'elle soit pensée, elle est aussi conscience morale et par là, autrement contraignante.

Car l'homme est soumis à la grande loi morale qui est corrélative de la liberté. Nous ne sommes pas libres de faire n'importe quoi, faute de quoi la vie sociale serait impossible. Notre conscience croît en fonction de nos expériences et dans notre expérience autrui joue un rôle capital. C'est la conscience qui indique notre devoir tandis que nos penchants sensibles nous poussent à souhaiter faire ce que nous voulons comme Hobbes l'a montré avec son pessimisme bien connu. Kant ne conçoit pas la conscience en dehors de la loi, qui se présente comme un juge implacable. Qui dit conscience implique donc la contrainte de la loi morale, qui enjoint et contraint. Saint Thomas la conçoit comme une instance délibératrice, nommée raison prudentielle, qui au terme d'une délibération, dicte à l'homme ce qui est souhaitable et bon (la Prudence, *Somme théologique*). Elle est contraignante certes, mais elle n'a pas le même caractère rigoureux que la loi kantienne. L'homme est aussi libre de choisir le mal, ou de ne pas faire le bien, ce qui revient au même. Ainsi, la conscience apparaît comme contraignante, même si elle n'hypothèque pas complètement la liberté humaine. Elle rend son exercice plus difficile.

C'est cet exercice qui s'appelle et qu'il convient d'examiner.

La conscience peut en effet se concevoir comme une condition de l'agir humain, qui implique nécessairement semble-t-il une conscience minimum : conscience de soi, conscience du monde qui nous entoure, et en particulier de l'autre et des autres, conscience des conséquences et de la nécessité de l'action humaine, que ce soit dans le choix – le libre arbitre – ou dans l'action engagée sous toutes ses formes – politique, révolutionnaire ... Le grand cri de Karl Marx n'est pas à minimiser : « il ne suffit pas de comprendre le monde, il faut le transformer ». Car

une conscience qui n'est que spectatrice est une conscience problématique. L'agir humain est l'une des grandes traditions de la pensée philosophique. « Que devons nous faire » écrit saint Paul dans l'une de ses lettres. La justice et la responsabilité de l'homme dans l'état du monde et dans la vie de la cité font partie de la réflexion humaine.

Le seul regard de la conscience sur le monde n'est en effet pas suffisant. La vie contemplative, pure vie de la conscience réflexive, la vie du philosophe, si elle est la vie la plus haute pour Aristote (*Ethique à Nicomaque*) n'interdit pas la vie dans la Cité, la vie active. La conscience nous ordonne aussi d'agir selon la loi humaine, d'opérer des choix, et donc elle engage notre liberté, et l'engage paradoxalement de manière contraignante. La conscience ouverte au monde des hommes ne peut pas y rester insensible. En ce sens, la conscience est contraignante, elle pousse à l'action et parfois à l'action violente. C'est le sens de la réflexion de Camus ou de Malraux. La conscience implique donc ce curieux paradoxe qu'elle contraint l'homme à l'exercice de son libre arbitre, et donc de sa liberté. Le désir de liberté semble structurel à l'éveil de la conscience. Prendre conscience, c'est prendre conscience de son désir de liberté.

Ainsi, la conscience humaine, pouvoir réfléchissant, pouvoir de décision, et puissance de détermination est de soi, contraignante. Mais cette contrainte est paradoxalement garantie de l'exercice de notre liberté. Liberté d'agir, de faire ou de penser. Liberté relative, puisque contrainte par les obstacles que l'homme rencontre, dans l'éveil de sa conscience elle-même ou dans la croissance de cette conscience, obstacles intérieurs comme extérieurs, mais qui n'empêchent pas la liberté humaine.